

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:
Exposition nationale en liquidation, Neuchâtel
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 11.12.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **22.01.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Exposition nationale en liquidation, à l'att. de Marc Stucki, liquidateur, place de la Gare 4, 2000 Neuchâtel
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- STAHL PEQUIGNOT LORENZ CALAME

Avocats&Notaire
2001 Neuchâtel
(02038740)